

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21
FEVRIER 2020 N° 2020/02



L'an deux mille vingt, le 21 février, à 20 heures 15, le Conseil municipal s'est réuni en Mairie sous la présidence d'Alain GUEGUEN, Maire.

Présents : Alain GUEGUEN, Maire, Roselyne LACÔTE, Christophe BOYON, Adjoint, Elodie TRESPÉUCH, Nadège GUILLE, Dominique BREUIL, Conseillers.

Absent : Philippe LABEL

Secrétaire de séance : Dominique BREUIL

Approbation du Conseil municipal du 21 janvier 2020

Approbation du compte de gestion

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserve de sa part et qu'il en va de même pour le budget annexe de l'eau.

6 votants : 6 votes pour

Compte Administratif 2019 – budget de la commune

		DEPENSES	RECETTES
Réalizations 2019	Fonctionnement	332 240.80	453 124.29
	Investissement	166 943.07	139 798.29
Reports 2018	Fonctionnement		103 874.36
	Investissement	88 439.21	
Total		587 623.08	696 796.94
Restes à réaliser à reporter en 2020	Fonctionnement	0,00	0,00
	Investissement	0.00	0.00
Résultat cumulé	Fonctionnement	332 240.80	556 998.65
	Investissement	255 382.28	139 798.29
	Total cumulé	587 623.08	696 796.94

5 votants : 5 votes pour

Compte Administratif 2019 – budget de l'eau

		DEPENSES	RECETTES
Réalizations 2019	Fonctionnement	61 754.58	57 515.30
	Investissement	13 931.34	16 186.00
Reports 2018	Fonctionnement		57 999.11
	Investissement		17 410.71
Total		75 685.92	149 111.12
Restes à réaliser à reporter en 2020	Fonctionnement	0,00	0,00
	Investissement	0.00	0.00
Résultat cumulé	Fonctionnement	61 754.58	115 514.41
	Investissement	13 931.34	33 596.71
	Total cumulé	75 685.92	149 111.12

5 votants : 5 votes pour

Affectation du résultat de l'exercice 2019 – Budget de la commune

EXEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019	224 757,85 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	115 583,99 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	109 173,86 €
Total affecté au c/1068 :	115 583,99 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019	-
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

6 votants : 6 votes pour

Affectation du résultat de l'exercice 2019 – Budget de l'eau

EXEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019	53 759,83 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	53 759,83 €
Total affecté au c/1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	€

6 votants : 6 votes pour

Aide consentie par la commune aux familles des enfants qui partent en voyage scolaire avec le lycée Louis Pasteur

Cette aide concerne un élève du Lycée Louis Pasteur de Marmilhat, domicilié à Lamazière-Basse, pour participer à un voyage scolaire au Portugal du 6 au 11 avril 2020. Le Conseil municipal décide d'accorder une aide de 100 euros à prévoir au compte 6574 sur le budget 2020.

6 votants : 5 votes pour et 1 abstention

Questions diverses :

- **Planning de tenue du bureau de vote** pour les élections municipales.
- **Indemnisation du vol par effraction du local de chaufferie du stade** commis en mars 2019 : Un premier versement de l'assurance AXA, d'un montant de 1 868,15 euros a été versé. Le solde sera envoyé après réparations. Le devis s'élève à 3 902,40 euros (2 292 euros pour la plomberie et 1 610,40 pour la porte). Il est primordial de veiller au maintien du bon état de ce local puisqu'il abrite la commande électrique pour éclairer le stade qui sert de base hélicoptère en liaison avec le SAMU 87.
- **Signature d'un bail rural** entre la Mairie et M. GUILLE Franck pour la location du chemin communal Y 93, d'une superficie de 380 m² desservant sa parcelle Y 102, pour un montant de 2,66 euros (70 euros /hectare : délibération de 2010).
- **Logement de la Roubigne** disponible à la location à compter du 20 mars 2020.

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Lamazière-Basse, with the text 'MAIRIE DE LAMAZIERE-BASSE' and '19160'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink.

